



HAL
open science

A qui appartient la donnée naturaliste ? Tensions et rivalités à propos du partage et de l'utilisation des données associatives

Agnès Fortier

► **To cite this version:**

Agnès Fortier. A qui appartient la donnée naturaliste ? Tensions et rivalités à propos du partage et de l'utilisation des données associatives. 8ème conférence régionale de la Faune sauvage, Picardie Nature; Groupe Ornithologique et Naturaliste Nord - Pas de Calais, Nov 2021, Beauvais, France. hal-03965047

HAL Id: hal-03965047

<https://hal.inrae.fr/hal-03965047>

Submitted on 31 Jan 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

A qui appartient la donnée naturaliste ?

Tensions et rivalités à propos du partage et de l'utilisation des données associatives

Agnès Fortier
Université Paris-Saclay,
Inrae, Sadapt

8^{ème} conférence régionale
Faune Sauvage,

Beauvais,
27 novembre 2021



Objets, questionnements, méthode

- Analyse conjointe de la mise en œuvre du dispositif SINP et manière dont s'élaborent les données au sein des associations naturalistes

- Qu'est-ce que la donnée pour les acteurs issus du monde associatif ?
Pour le SINP ? Quels processus à l'œuvre dans le cadre du SINP ?
Quelles conséquences pour le monde associatif ?

- Approche socio-anthropologique :
 - entretiens
 - observation participante

Plan de l'intervention

- Éléments de contexte
- Manière dont s'élaborent les données au sein des associations
- Le SINP un dispositif de normalisation
- Enjeux du dispositif et réticences du monde associatif
- Prolongement de la recherche 8 ans après et premiers constats
- Conclusion

Contexte et cadre d'analyse

- Demande croissante de données sur la nature en lien avec la multiplication des politiques de conservation de la biodiversité
- Place centrale des données dans la gouvernance de la biodiversité tient à trois facteurs principaux :
 1. La globalisation des enjeux de conservation de la biodiversité
 2. Le développement de politiques gestionnaires fondées sur la production de données chiffrées.
 3. La développement d'infrastructures numériques : GBIF, EBONE, SINP, etc.
- L'état des données sur la nature en France jugé lacunaire, hétérogène, dispersé.

La fabrication des données au sein des associations : une logique d'encastrement

- Données naturalistes produites en majorité par des bénévoles.
- Sciences naturalistes = des savoirs scientifiques, empiriques, + valeurs + attachements
- ☞ donnée = désir de connaissance, passion, plaisir d'être ensemble, bénévolat, appartenance à un territoire + responsabilité vis-à-vis nature.
- Donnée "encastree" (Polanyi) dans différents contextes



Présentation du SINP

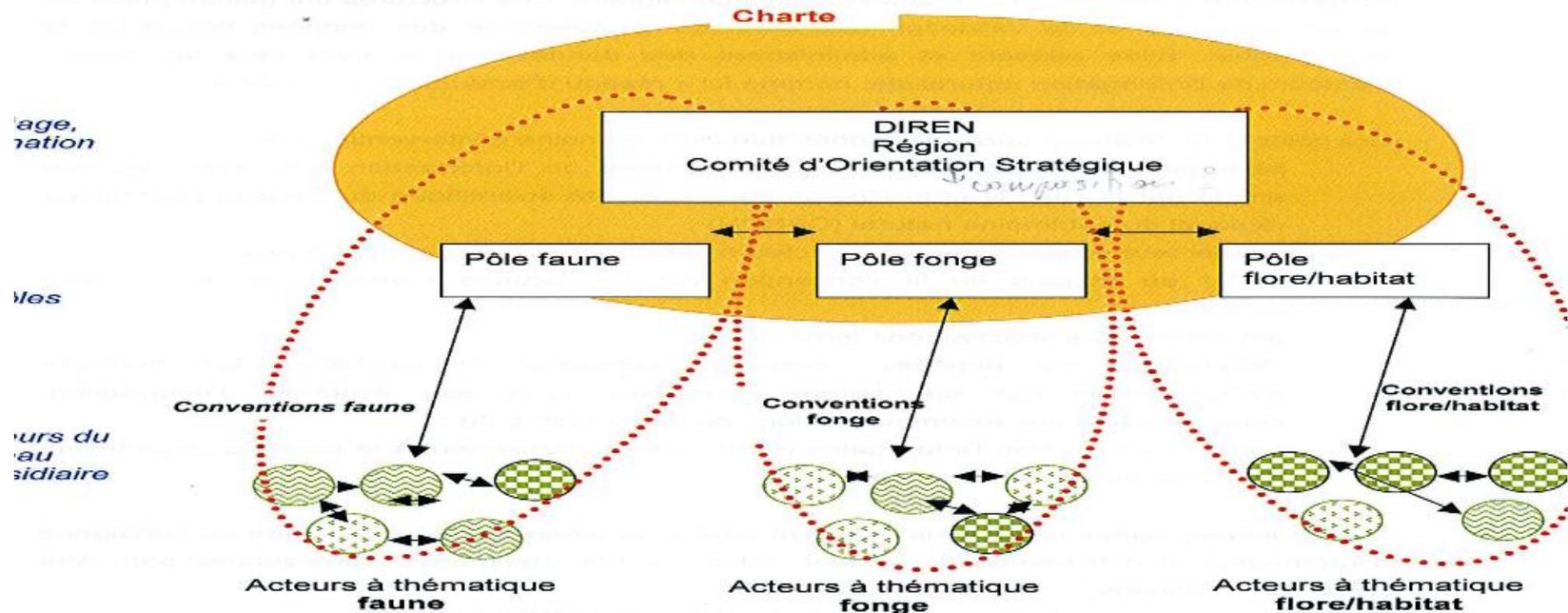
- Objectifs =
 1. Participer à la préservation biodiversité = bien commun de l'humanité (CDB)
 2. Satisfaire les engagements européens (directive Inspire) et internationaux de la France (Convention d'Aarhus)
 3. Structurer les données sur la nature en France.

- Dispositif d'action publique vise à assembler un ensemble des composants hétérogènes : des acteurs, des institutions, des connaissances, des outils technologiques, des textes de lois.

- Dispositif opérationnel fondé sur une gouvernance à deux niveaux:
 - National : copil + travail d'expertise (Mnhn)
 - Régional : constitution d'un SINP régional

Ex de dispositif régional : le Rain en NPC

Figure 1 : organisation du réseau d'Information



Le SINP un dispositif de normalisation

- Pour rendre les données cumulable et accessibles : travail d'harmonisation scientifique et technique = normalisation
- Repose sur des opérations d'abstraction, de quantification, de standardisation, d'encodage.
 - faire de la donnée un élément objectif, décontextualisé, dépersonnalisé, détaché des enjeux à l'échelle des territoires ("Désencastrement")
- Conséquences normalisation = une forme de réductionnisme :
 - appauvrissement de la connaissance produite au niveau local
 - soulève le problème de l'interprétation des données

Deux conceptions de la donnée

- Celle qui prévaut dans le monde associatif et qui s'inscrit dans **l'espace des lieux**
- Celle du SINP qui relève de **l'espace des flux** (E. Castells)

Résistance du monde associatif

- Au-delà difficultés scientifiques et techniques simp confronté à résistance du monde associatif
 - ☞ l'ouverture des données publiques (open data) au cœur des débats

- Points d'achoppement :
 - Qu'est-ce qu'une donnée publique ?
 - Perte de la capacité d'expertise des associations : réduites à de simples fournisseurs de données
 - Donnée = enjeu dans un contexte de réduction des subventions et d'injonction à la professionnalisation

- Hiatus :
 - d'un côté sentiment non reconnaissance du travail des associations
 - de l'autre, le ministère accuse les associations de ne pas jouer le jeu de la protection

Sortie de crise ?

- ❑ Le ministère lâche du lest : possibilité offerte aux associations de faire remonter données floutées = revient à garantir aux associations le contrôle et la maîtrise de leurs données.
- ❑ A l'échelon régional (Nord Pas-de-Calais) la nature de la donnée transmise (brute ou floutée) fondée sur l'identité de l'utilisateur et l'usage des données.

Prolongement de la recherche 8 ans plus tard... premiers constats

- Evolutions techniques et institutionnelles : loi de reconquête sur la biodiversité, fusion des régions, évolution et concurrence entre les outils : arrivée de Faune-France...
- L'ouverture des données fait toujours débat : disparités en matière diffusion données parmi les associations
 - ☞ de la diffusion des données brutes aux seules données publiques, floutées, de synthèse, voire refus de diffusion
- Dynamique institutionnelle entre associations (collaboration, concurrence) et avec l'Etat
 - ☞ complexe, non stabilisé, peu lisible.
 - ☞ vers une meilleure prise en compte du travail associatif ?

Conclusion

- Donnée = instrument d'action publique (statactivisme) + instrument de pouvoir pour les associations (capacité de lobbying)
- Open data : disjonction croissante entre production et utilisation de la donnée
 - ☞ met en lumière la capacité d'expertise
 - Une question demeure : l'ouverture des données (SINP) suffit-elle à garantir la protection de la biodiversité ?
- Rôle et place des producteurs de données bénévoles dans un monde associatif en pleine transformation (professionnalisation, ouverture des données publiques, multiplication des outils numériques, etc...) ?